



RANDONNEES SAISON 2016 - 2017

4^{ème} trimestre 2016

Les randonnées ont lieu le vendredi après-midi.

Les départs se font devant la **Maison Marion du Fauoët** – 10 allée Marion du Fauoët – Rennes à **13h30**

Dates	Les Lieux	Km	Coût du covoiturage	L'accompagnateur de la randonnée
Vendredi 02 Septembre 2016	CHAVAGNE « la Sillandais »	8 Kms	1,50 €	Jean-Marie
Vendredi 09 Septembre 2016	TREFFENDEL « Vallée du Serein »	10 Kms	3,00 €	Gérard
Vendredi 16 Septembre 2016	PONT REAN « Moulin du Boël »	10 Kms	1,50 €	Michelle
Vendredi 23 Septembre 2016	CANCALE (journée départ 8h30) « Circuit de la Flore »	18 Kms	7,50 €	Michelle
Vendredi 30 Septembre 2016	CHATEAUBOURG « Les Etangs »	11 Kms	3,00 €	Jean-Marie
Vendredi 07 Octobre 2016	NOYAL-CHATILLON « Circuit des Moulins »	11 Kms	1,00 €	Gérard
Vendredi 14 Octobre 2016	HEDE « Les Sept Moulins »	9 Kms	3,00 €	Jean-Marie
Vendredi 21 Octobre 2016	BOURG DES COMPTES « La Réauté »	10,5 Kms	3,00 €	Michelle
Vendredi 28 Octobre 2016	GUIPEL « LaNormandière »	10,5 Kms	2,50,€	Gérard
Vendredi 04 Novembre 2016	TALENSAC « Val Beuzet »	11,5 Kms	2,50 €	Gérard
Vendredi 18 Novembre 2016	LA MEZIERE « Sentier de Montgerval »	10,5 Kms	2,00 €	Gérard
Vendredi 25 Novembre 2016	LAILLE « La Chapelle »	11 Kms	2,00 €	Jean-Marie
Vendredi 02 Décembre 2016	BAULON « Les 3 Vallées »	10 Kms	3,00 €	Michelle
Vendredi 09 Décembre 2016	LIFFRE « La Lande de Beaugé »	8,5 Kms	2,00 €	Jean-Marie
Vendredi 16 Décembre 2016	NOUVOITOU « Boucle ,de l'Yaigne »	11 Kms	2,00 €	Gérard
Vendredi 23 Décembre 2016	MONTGERMONT « Sentier de Montgermont »	10 Kms	1,00 €	Michelle
Vendredi 30 Décembre 2016	PONT-PEAN « Entre Ville et CAMPAGNE »	10,5 Kms	1,50 €	Jean-Marie

Tarifs :

15 € pour l'adhésion

25 € par personne pour l'année

+ coût du covoiturage à chaque séance

La randonnée, même si c'est un sport relativement facile, reste une activité sportive pendant laquelle il peut survenir quelques petits accidents. Avant de vous inscrire, il est nécessaire de vous renseigner auprès de votre assureur pour savoir de quelle manière vous êtes couvert lors de vos activités de plein air.

Un certificat médical est obligatoire

Pour marcher : utiliser des chaussures de marche et un bâton.

N'oubliez pas : boisson, vêtements de pluie,

des chaussures de rechange pour le retour. (pour éviter de salir les voitures)

Aux abords des routes, pensez à votre sécurité.

Si vous avez un empêchement pour venir à l'une ou l'autre des randonnées, si possible afin d'organiser le covoiturage de prévenir **le jeudi soir au plus tard l'association de votre absence en téléphonant au 02/99/67/27/66.**

CE PROGRAMME PEUT ÊTRE MODIFIÉ EN FONCTION DE LA METEO ET DE L'ETAT DU CIRCUIT